



CNRS-INSERM
Strasbourg

FUSION DES UNIVERSITES DE STRASBOURG : PAS SANS LES PERSONNELS !

Alerte ! Danger !

Pour les directions des Universités de Strasbourg, à côté du PRES d'Alsace, l'affaire du moment c'est la constitution d'une Université unique : l'Université de Strasbourg. Nous tenons à vous informer de ce projet et de différents aspects qui concernent entre autres les personnels, en vous donnant aussi l'avis de la CGT sur ces questions.

Un processus de fusion est engagé, qui pourrait aller jusqu'à la constitution d'une Université de plein exercice au 1^{er} janvier 2009. Aujourd'hui, des groupes transversaux (ULP, UMB, URS) sont en place, pour définir les grands axes du projet :

Au nombre de 5, ils examinent les aspects de gouvernance et statuts, la dimension européenne de l'UdS, la politique des personnels et la politique sociale, la vie universitaire et enfin la gestion et le patrimoine.

Nous sommes favorables à la coopération renforcée sur le plan local entre les diverses composantes de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, à condition qu'elles soient mises au service de nos missions fondamentales (formation initiale et tout au long de la vie, recherche, diffusion de la culture scientifique et technique, valorisation au service de tous) tout en favorisant l'interdisciplinarité.

Mais ce projet, émanant des directions des 3 Universités et appuyé par le gouvernement, est loin d'être bâti sur le seul critère d'une meilleure coopération : il est source de sérieux dangers. Nous vous alertons, pour vous faire part de nos inquiétudes.

Le contexte : inscrire les Universités françaises dans un cadre international dominé par le modèle libéral

Le premier argument avancé pour justifier un tel projet est celui de la « lisibilité internationale » : Plus on est gros, plus on est bon ; c'est exactement l'inverse de la démarche qui a abouti, après 1968, à l'organisation actuelle des Universités. .../...

Le deuxième argument est un nécessaire alignement sur l'évolution d'une organisation européenne de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, prenant acte d'un désengagement progressif de l'Etat. Pour la CGT, un tel désengagement ne s'accepte pas, IL SE COMBAT!

Le véritable objectif est la construction d'un système établissant la concurrence entre les Universités au plan français, européen et mondial.

Le gouvernement favorise les regroupements pour pouvoir jouer dans « l'économie de la connaissance » très loin des préoccupations de service public et d'aménagement du territoire en terme d'Enseignement supérieur.

Dans ces conditions, que deviendront les universités non regroupées ?

Nous craignons que ce regroupement puisse être l'occasion, entre autres au moyen d'un changement de statut ou des dérogations à la loi Savary, d'un tournant libéral dans la gestion de l'Université : augmentation des droits d'inscriptions, accélération des recrutements « autonomes » sur emplois précaires, un pas de plus vers la marchandisation de la science et de la formation.

Quelles garanties d'un fonctionnement efficace et démocratique ?

Nous sommes vigilants sur la démocratie dans la mise en place et le fonctionnement des nouvelles structures.

Comment seront mises en place les fusions d'UFR ou les FER ? Tiendra-t-on compte de l'avis des personnels concernés ? Quel sera le rôle des conseils ? Y en aura-t-il à chaque niveau de décision ?

Comment les représentants des Personnels seront-ils parties prenantes de la gestion ? En particulier la concertation sera-t-elle du même niveau et les réunions mensuelles avec les organisations syndicales seront-elles maintenues ?

Les moyens financiers et les acquis sociaux ?

Seront-ils à la hauteur des enjeux ? Assistera-t-on à un alignement par le bas de la situation des UFR et des services communs, dans un contexte de désengagement de l'Etat ?

Qu'en sera-t-il entre autres de la situation salariale et sociale des personnels sur ressources propres, mais aussi des nombreux aménagements acquis non sans luttes depuis des années ?

Quelle garantie aurons-nous que ces acquis seront maintenus et étendus à tous ?

Dans ce contexte nous appelons les personnels à être vigilants et à se saisir du débat qui va intervenir en novembre, à l'occasion du renouvellement des conseils centraux de l'ULP pour faire entendre leur point de vue et imposer leurs exigences.

